

ANNEXE 1 : ACTIVITÉS EXTRACTIVES EN WALLONIE

ESSAI D'ÉTABLISSEMENT D'UN ETAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION DES RESSOURCES, ESTIMATION DES BESOINS ET RÉFLEXIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE

Yves Van de Castele (CREAT-UCL), Florence Brevers (LEPUR-FUSAGx) et Denis Cocle (CREAT-UCL)

Résumé

L'activité extractive possède la particularité que l'espace est sa ressource. En Région wallonne, aucun état des lieux de la consommation de cette ressource n'est tenu à jour et ne permet de suivre son évolution et d'anticiper les besoins spatiaux du secteur. Des données existent cependant à l'échelle régionale (Poty, Incitec...) mais de qualité diverse et sans aucune forme de consolidation entre elles. Une liste non exhaustive de ces données et de leur validité a été dressée. Les besoins du secteur ont été estimés par des rencontres avec les acteurs de référence (producteurs et consommateurs) du secteur. Ces besoins ont été comparés avec les demandes en cours au sein de l'Administration wallonne. Sur base du constat de l'incapacité actuelle à réaliser une estimation quantitative de la consommation des ressources en Région wallonne, des éléments de réflexions prospectives sont présentés autour de deux axes : la mise en place d'un dispositif de veille et l'élaboration d'un plan stratégique à l'échelle régionale.

Summary

(Insérer photo : front de carrière) A l'heure où la disponibilité territoriale devient de plus en plus une richesse à préserver et à utiliser avec sagesse et parcimonie, il paraît intéressant d'évaluer la consommation de cette richesse par le secteur des activités extractives en Wallonie. En effet, celui-ci possède la particularité que le territoire est sa ressource. La garantie d'accessibilité aux différents gisements existant en Wallonie constitue donc un des enjeux principaux à appréhender, à la fois pour la survie économique de cette activité mais également pour le gestionnaire de l'utilisation du territoire qu'est le Gouvernement wallon.

L'adéquation entre consommation des ressources (de l'espace) et disponibilité foncière apparaît dès lors comme un élément clé de la réflexion à mener sur l'avenir du secteur carrier en Wallonie. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mission confiée à la Conférence permanente du développement territorial (CPDT) par le Gouvernement.

ÉTAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ET DES RESSOURCES PAR L'ACTIVITÉ EXTRACTIVE EN RÉGION WALLONNE

La question posée par cette étude est celle de l'**évaluation des ressources** et de l'**offre** dont le secteur carrier peut encore disposer. Quelles sont les données existantes en Région wallonne susceptibles d'estimer d'une part l'offre actuelle et d'autre part les réserves définies et/ou encore disponibles pour le futur ?

Répondre à cette question n'est pas aisé. Regardons tout d'abord les données existantes.

Parmi les différentes sources de données identifiées (tels que les plans de secteur, les natures cadastrales du PLI ou la convention sur les carrières de grand intérêt biologique en Région wallonne ...), et dont l'expertise s'est attachée à préciser la disponibilité et en évaluer la validité (universalité sur le territoire, péremption...), il est apparu que de nombreuses données éparses, incomplètes spatialement ou anciennes existent en ce qui concerne l'activité extractive en Wallonie. Elles se retrouvent au sein de différentes administrations, universités ou autres organismes publics ou privés. Paradoxalement, très peu de données permettent d'établir un état des lieux quelque peu précis et à jour de cette industrie.

Seules trois d'entre-elles permettent réellement d'appréhender un état des lieux de ces consommations au niveau wallon, il s'agit de :

- l'étude du professeur Poty (ULg) (1995-2001) ;
- la base de données INCITEC sprl (2006) ;
- la base de données de la DAR-DGATLP¹ des demandes de révision de plan de secteur en cours (janvier 2007).

Les deux premières sources de données ont été exploitées dans le but d'estimer l'offre : les résultats de l'étude « Poty » (2001) et de la base de données construite entre juin et octobre 2006 par le bureau d'études « Incitec sprl », fondée sur des renseignements fournis par les exploitants de carrière, ont permis d'obtenir des données regroupées par type de produits, sans qu'il soit fait mention de la localisation exacte de la carrière ou du nom du carrier.

La troisième source qu'est la base de données de la DAR-DGATLP permet plus précisément de mettre en perspective l'offre actuelle avec les possibilités futures que l'industrie extractive estime nécessaires à court ou moyen terme.

L'étude POTY

Cette étude, commandée par la DGATLP à l'ULg, avait pour mission « *d'établir un inventaire des carrières en Région wallonne et d'évaluer les perspectives du secteur en tenant compte des contraintes d'un aménagement du territoire durable* ». Commencé en 1995, cet imposant travail a été clôturé en 2001 et n'a jamais été tenu à jour depuis lors.

Outre son indéniable valeur d'inventaire, cette étude a également défini les besoins à trente ans des différents sites carriers, de même que de nouveaux gisements potentiels afin d'assurer la protection des ressources pour le futur. L'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'une cartographie fine.

¹ DAR-DGATLP : Direction de l'aménagement régional de la Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et de du patrimoine

Un total de 964 sites a été recensé en zone d'extraction, auxquels viennent s'ajouter 541 sites hors zones d'extraction (principalement recensés via l'étude des cartes topographiques et géologiques), ce qui porte à 1 505 le nombre total de sites répertoriés dans la base de données. Parmi les sites recensés, seuls 221 étaient actifs en 2001 (dont 73 de manière intermittente).

Insérer Carte n°1 : carrières en activité par type de matériau extrait (Poty 2001)

La base de données INCITEC SPRL

Dans le cadre de la rédaction du chapitre « *Utilisation des roches en Région wallonne* » qui fait partie intégrante du rapport sur l'Etat de l'environnement wallon 2007, une convention d'expertise a été passée avec le bureau d'études Incitec sprl.

Cette convention avait, entre autres, pour objectif de présenter le secteur de l'activité extractive en Wallonie (emplois, chiffres d'affaires annuels et valeurs ajoutées, exportations, investissements, produits extraits, tonnages, réserves estimées, aspects environnementaux et accord de branche). Une base de données a également été réalisée. Il importe cependant de mettre en évidence la méthode non scientifique de récolte des données, celle-ci étant basée sur des contacts avec les exploitants de carrière par l'intermédiaire d'un formulaire papier et/ou de réponses téléphoniques. Ces données n'ont fait l'objet d'aucune forme de vérification.

Cette base de données contient les informations transmises par 180 exploitants, dont vingt avaient cessé toute activité au moment de l'enquête, il reste donc 160 carrières en activité en 2006. Cinq exploitants ont refusé de répondre et une douzaine n'ont pu être joints pour diverses raisons. Par ailleurs, une quinzaine d'exploitants (sur les 160) ont remis un questionnaire fort incomplet...

Insérer carte Incitec

Si on essaye d'établir une évolution de la production annuelle à partir de ces deux études, les différences les plus remarquables se concentrent sur les diminutions de production pour les sables (-40%) et pour les silix et meulière (-80%). Il est à noter également que l'augmentation totale de la production à l'échelle de la Wallonie est due presque uniquement à l'extraction des calcaires et de ses dérivés.

Le tableau ci-dessous reprend les productions par type de matériaux extraits selon les deux études précitées.

Tableau 1 : Production annuelle par type de matériaux extrait

	Production Poty (2002)	Production Incitec (2006)
Sables	3 000 000 T	1 800 000 T
Argiles	865 000 T	659 000 T
Grès, quartzites, schistes et phyllades	5 000 000 T	4 200 000 T
Calcaires et dolomies, craie, marnes	51 600 000 T	57 300 000 T
Silix et meulière	35 000 T	7 500 T
Porphyre	4 500 000 T	5 000 000 T
TOTAL	65 200 000 T	69 300 000 T

La base de données DAR-DGATLP

Troisième et dernière source de données, la base de données de la DAR-DGATLP répertorie les différentes demandes de révision de plan de secteur pour les zones d'extraction. Celles-ci reflètent de manière concrète les demandes du secteur carrier en matière de réserves foncières et/ou de capacité de production. Afin de compléter l'expertise menée par la CPDT, la DAR a réalisé un inventaire fin et commenté de tous les dossiers de demande de révision de plan de secteur rentrés à la DGATLP, quel que soit leur niveau dans la procédure.

Début janvier 2007, la DAR était en charge de trente et un dossiers de révision de plans de secteur relatifs à des zones d'extraction. Ces dossiers se répartissent comme suit : six dossiers en Province de Namur, quatre en Brabant wallon, huit dans le Hainaut, sept en Province de Liège et six en Province de Luxembourg. La superficie totale demandée en révision atteint près de 2 100 ha, tous matériaux confondus dont plus de 75% pour le calcaire et ses dérivés.

Insérer carte plan de secteur St Ghislain

Comparaison Poty/Incitec/DAR

Les résultats des études Poty et Incitec fournissent une « photo » des besoins du secteur à un moment précis (2001 pour Poty et 2006 pour Incitec). Tout en tenant compte des précautions scientifiques formulées précédemment à propos de l'étude Incitec, il est intéressant de comparer, d'une part, les résultats des deux études entre elles pour mettre en évidence les tendances évolutives (2001-2006) du secteur et, d'autre part, ces résultats avec les demandes de révision de plan de secteur actuellement à l'instruction. En effet, ces dernières peuvent être assimilées aux besoins déclarés du secteur en matière d'espace.

Tableau 2 : Comparaison Poty/Incitec en termes de besoins selon le type de matériaux et nombre de dossiers correspondants introduits auprès de la DAR-DGATLP

	Poty (2001)	Incitec (2006)	Dossiers DAR	
			Nombre	Superficie (ha)
Sables	12 exploitations sur les 20 recensées disposent de réserves < 5 ans	1 exploitation sur les 10 recensées dispose de réserves < 5 ans 5 exploitations n'ont pas mentionné leur réserve	8	244,6
Argiles	7 exploitations sur les 14 recensées disposent de réserves < 5 ans	1 exploitation sur les 13 recensées dispose de réserves < 5 ans 3 exploitations n'ont pas mentionné leur réserve s	4	132,4
Grès, quartzites, schistes et phyllades	28 exploitations sur les 53 recensées disposent de réserves < 5 ans	4 exploitations sur les 43 recensées disposent de réserves < 5 ans 14 exploitations n'ont pas mentionné leur réserve	5	84,6
Calcaires et dolomies	35 exploitations sur les 86 recensées disposent de réserves < 5 ans	8 exploitations sur les 75 recensées disposent de réserves < 5 ans 15 exploitations n'ont pas mentionné leur réserve	17	1 552,5
Silex et meulière	9 exploitations disposant de réserves suffisantes	1 exploitation sur les 2 recensées disposent de réserves < 5 ans	0	0
Porphyre	4 exploitations disposant de réserves suffisantes	4 exploitations disposant de réserves suffisantes	0	0

En première approche, le nombre de carrières en activité en Région wallonne a très nettement diminué en cinq ans. En effet, sur plus de 220 carrières en activité en 2001, Incitec n'en recense que 160 en 2006, soit une diminution de près de 30%. En affinant davantage l'analyse par matériaux extraits, la différence entre Poty et Incitec est particulièrement importante au niveau de l'extraction du silex (-78%), du sable (- 50%), du grès (-20%) et du calcaire et de ses dérivés (-12%).

En matière de pénurie de réserves d'exploitation, Poty présente une situation exhaustive et alarmiste dans certains secteurs, principalement celui du sable mais également au niveau de l'extraction du grès et du calcaire et de ses dérivés. L'enquête Incitec présente un certain nombre de lacunes dans les réponses à la question relative aux réserves de chaque exploitation (réserves non précisées pour 52 sites sur les 160). Seul le secteur du porphyre ne semble pas connaître de problème de réserves.

La synthèse des fiches de la DAR laisse apparaître que la majorité des dossiers introduits est relative à l'extraction du calcaire et de ses dérivés (17 dossiers) mais également à celle du sable (8 dossiers) et du grès (5 dossiers), là où les besoins relevés par l'étude Poty semblaient les plus importants. Relevons toutefois que ces besoins sont loin d'être couverts par les dossiers de révision du plan de secteur en cours.

En synthèse

Bien que le nombre d'exploitations de carrières soit en baisse (-20%) au cours de ces cinq dernières années, la production totale est en hausse (+ 9%). La tendance est donc liée à une augmentation de la production moyenne des exploitations.

La diversité des produits extraits est également en baisse, les carrières de calcaires (et dérivés) et grès (et associés) représentant 57% des carrières en activité en 2001 pour 68% en 2006 ! Cependant, en tonnage annuel, la dominance du calcaire et de ses dérivés se maintient à 71% du total extrait en Région wallonne.

En matière de réserves disponibles dans la zone d'extraction du plan de secteur, la situation globale apparaît en première lecture moins préoccupante en 2006 qu'en 2001. Il faut cependant relativiser cette affirmation par les différences d'acquisition et de traitement des données entre les deux études et la rigueur des résultats qui en découlent. Si chacune des études apporte son lot d'informations, aucune ne permet d'établir une évolution temporelle des ressources et des besoins.

Aucune donnée fiable n'est cependant disponible pour suivre et évaluer annuellement la consommation de l'espace et des ressources par les activités extractives. Chaque carrière étant différente (mode d'exploitation, puissance du banc, pureté du banc...), il est impossible de transformer les chiffres de production annuelle en superficie. L'état des lieux réalisé par l'étude Poty est la donnée la plus récente disponible (2001) ; malheureusement aucune mise à jour n'a été effectuée depuis lors. Pour appréhender sommairement un état des lieux de la consommation de l'espace et des ressources, une approche quantitative est actuellement impossible.

ESTIMATION DES BESOINS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

A côté de ces données « objectives » et quelque peu « quantitatives » de l'activité extractive, une seconde approche en vue d'établir un état des lieux du secteur a été effectuée par le biais de **rencontres avec les représentants des grands types de produits extraits**. Ces rencontres avaient pour objectif de tenter de préciser les besoins en gisements supplémentaires éventuels mais également de prendre le pouls du secteur et de l'évolution des marchés.

Dans le même ordre d'idée, cette seconde approche a tenté de s'intéresser à la consommation qui est faite des différents produits issus de l'industrie extractive. Des **rencontres avec les représentants des principaux utilisateurs** de produits ont également été organisées afin d'évaluer les perspectives d'utilisation des divers matériaux dans un futur plus ou moins proche.

Ces entretiens permettent une certaine estimation qualitative des besoins du secteur remis dans un contexte d'offre et de demande lié aux lois du marché. En effet à l'heure de la mondialisation, de l'ouverture des marchés et de la libre concurrence, les différents secteurs de la pierre – au sens large du terme – ne se limitent plus à des marchés régionaux ou locaux mais se retrouvent dans une dimension économique globale. Bien entendu, le diagnostic et les perspectives sont singuliers à chaque produit issu de l'activité extractive.

Granulats (insérer photo : stock et/ou concasseur primaire et/ou tir de mine et/ou concasseur quaternaire)

Le secteur des granulats, qu'ils soient calcaireux, dolomitiques, gréseux ou autres, subit de plein fouet la concurrence des produits d'importation, en particulier en provenance d'Asie. Ceux-ci s'implantent d'autant plus facilement sur le marché européen que leur coût de transport est nul ou presque. En effet, une bonne partie de ces granulats d'importation voyagent sous la forme de ballast dans des bateaux transportant des produits à plus haute valeur ajoutée. Par ailleurs, mais à une échelle quantitative nettement réduite, la concurrence de granulats issus des filières de recyclage est également présente.

La vitalité économique de ce secteur est très nettement dépendante de celle du secteur de la construction. La conjoncture de ce dernier est favorable depuis plusieurs années et devrait perdurer. Cependant, la tendance générale évolue clairement vers une augmentation des rénovations et une diminution de la construction d'infrastructures ou de bâtiments neufs. L'évolution de cette demande et l'intensité de celle-ci sont donc difficilement prévisibles.

Parmi les granulats, le sable tient une place particulière. En effet, selon les représentants du secteur, la demande est supérieure à l'offre, il existe actuellement une incapacité à répondre à de nouveaux grands chantiers ou infrastructures. Ce phénomène est accentué par la fermeture progressive et programmée des sablières de Campine. L'inquiétude du secteur de la construction quant à son approvisionnement est réelle. Cette inquiétude est partagée par les producteurs qui confirment leur difficulté à accueillir de nouveaux clients.

Enfin, du point de vue de la disponibilité de la ressource, toujours selon les représentants du secteur, de nombreuses carrières de granulats approchent des limites de leur zone d'extraction du plan de secteur. Cet avis est à mettre en relation avec le nombre de demandes de révision du plan de secteur en cours pour ce type de produit en général et pour le sable en particulier.

Pierre ornementale (Insérer photos RW : 4143 et/ou 4270 et/ou 4264)

L'extraction et le traitement de la pierre ornementale ont toujours fait la réputation de la pierre wallonne en Belgique mais également à l'étranger. Actuellement, la demande n'est pas satisfaite, la diversité est en baisse et certains produits « historiques » doivent être importés (ardoises, par exemple). La disponibilité de la ressource n'est pas en danger actuellement, sauf exceptions, les zones d'extraction du plan de secteur sont suffisantes ; un exploitant déclare des réserves supérieures à 1 000 ans ! (Incitec, 2006).

La concurrence à l'importation est grande, le pavé de grès en souffre le plus actuellement. Tout comme pour les granulats, c'est d'Asie que les pierres bon marché et pas toujours de mauvaise qualité, viennent conquérir des parts de marché de plus en plus importantes. A ce titre, les acteurs du secteur, de même que ceux de la construction, souhaitent un plus grand contrôle de la qualité des matériaux posés. Cela permettrait de réellement pouvoir mettre en concurrence les produits extraits localement et ceux importés.

Un peu paradoxalement, près de 30% de la production actuelle de pierre ornementale est destinée à l'exportation (pays limitrophes). Un réel potentiel de développement existe y compris vers des pays éloignés. L'asbl Pierres et Marbres de Wallonie est active de ce point de vue mais le problème principal réside dans les moyens financiers que le secteur et/ou les pouvoirs publics investissent dans des campagnes promotionnelles.

Usage industriel (Insérer photos RW : 7126 et/ou 6530 et/ou 3525)

Souvent méconnu du grand public, l'usage industriel des ressources extraites constitue un des débouchés les plus importants du secteur. En effet, ces ressources sont utilisées dans des domaines aussi variés que la sidérurgie, l'épuration des eaux, la fabrication du papier, l'industrie verrière... La demande en matière première est importante et en constante augmentation alors que l'offre reste stable, les prix augmentant en conséquence.

La variation rapide et difficilement prévisible des produits carriers pour l'usage industriel nécessite que les carriers puissent bénéficier de marges de manœuvres importantes pour pouvoir répondre à cette variabilité. Un accès aisé à la disponibilité de la ressource est donc indispensable.

Enfin, tout comme pour les granulats et la pierre ornementale, la concurrence étrangère se fait de plus en plus présente. Les carriers wallons réagissent en essayant de diminuer au maximum leur prix de revient tout en recherchant une qualité et une spécificité optimale pour leur produit.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES

A la lumière de ses perspectives de marchés et des demandes importantes et récurrentes de moyens et donc de gisements de la part du secteur carrier dans son ensemble, et malgré un manque de données réellement fiables pour établir un état des lieux précis, les différents contacts pris lors de cette expertise ont mis en évidence la nécessité d'une **vision globale** de la problématique et une **coordination** plus centralisée des diverses et abondantes données sur le sujet.

Ce constat est d'autant plus interpellant que les enjeux de l'activité extractive en matière de gestion et de développement territorial sont importants. Un suivi plus actif du secteur est indispensable et pourrait être organisé autour de deux éléments d'action : un dispositif de veille et un plan stratégique.

Mise au point d'un dispositif de veille

La mise au point d'un tel outil permettrait, d'une part, l'anticipation de la mise en œuvre de procédures administratives visant à réviser le plan de secteur et, d'autre part, une certaine forme de validation de la demande par l'exploitant d'une carrière.

La mise à jour de certains champs de la base de données de l'étude Poty notamment ceux relatifs aux réserves de gisement et à la production moyenne de ces cinq dernières années, s'avère indispensable à la mise en place du dispositif de veille.

La consommation annuelle d'espace pourrait ensuite être estimée au départ d'une combinaison d'indicateurs existants (chiffres de production, taxes perçues) collectés par les fédérations de producteurs, l'INS, la DGRNE ou l'Union européenne ...ainsi qu'à partir d'une enquête « légère » type Incitec. Cette estimation permettrait de suivre la consommation du territoire et d'actionner un signal d'alerte sectoriel (par type de matériaux extraits) visant à attirer l'attention des décideurs sur l'existence potentielle d'un manque de terrain disponible.

Cette consommation d'espace pourrait dès lors être surveillée et vérifiée par l'intermédiaire du PPNC et d'un logiciel de SIG et, enfin, validée par une visite de terrain.

Elaboration d'un plan stratégique

Sur base des informations issues des analyses de données et des rencontres avec les acteurs du secteur décrites précédemment, un ensemble de questions et/ou réflexions stratégiques sont apparues. La plupart des acteurs – que cela soit au niveau des producteurs, des consommateurs ou des décideurs – s'interrogent sur l'avenir du secteur carrier en Wallonie : types de produits exploitables (ou non), possibilités d'utilisation et d'exportation, impact des importations, contraintes administratives, contraintes juridiques... La grande majorité des acteurs se plaignent d'un manque de vision claire, à moyen ou long terme, de l'avenir du secteur en Wallonie.

Insérer photo : carrière plan large

La demande et les différentes interrogations peuvent se synthétiser sous la forme d'une proposition de cahier des charges visant à l'élaboration d'un plan stratégique « zone d'extraction » en Wallonie.

Ce plan stratégique pourrait s'articuler autour de quatre axes :

1. Définition d'une stratégie ;
2. Identification des gisements en rapport avec la stratégie définie ;
3. Sélection des sites en tenant compte des contraintes environnementales et de cadre de vie mais également des conditions d'exploitation ;
4. Initiation des procédures de révision du plan de secteur par le Gouvernement wallon.

Définition d'une stratégie

Un secteur économique, quel qu'il soit, se développera d'autant plus harmonieusement que les lignes politiques qui le concernent sont claires et en définissent précisément les tenants et les aboutissants. Dans ce cadre, le plan stratégique devrait se positionner par rapport aux politiques (économique, environnementale, d'aménagement du territoire...) à promouvoir. Le secteur doit-il être considéré uniquement sous l'angle économique et de l'emploi ou sous celui des nuisances environnementales ? Quels matériaux stimuler en fonction des marchés interne et externe, à l'importation et à l'exportation, en tenant compte du savoir-faire wallon ? Comment assurer l'accès à la ressource ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles le premier axe de ce plan stratégique devrait répondre.

Identification des gisements

Une fois définie, cette stratégie devrait être appliquée aux résultats de l'étude Poty (à mettre à jour) afin de déterminer les zones de gisements potentiels répondant à cette stratégie. Le cas échéant, cette étude sera complétée par l'identification de gisements non couverts par celle-ci et relevant de la stratégie.

Sélection des sites

La procédure de sélection des sites à mettre en œuvre ne pourra être appliquée qu'après la mise à jour, à l'échelle de chaque carrière, de l'état des lieux de la consommation de l'espace. Cet état des lieux devra, par ailleurs, s'appuyer sur le dispositif de surveillance (de veille) à mettre en place (voir *supra*).

L'élaboration d'une grille d'évaluation sur base de critères économiques, environnementaux et d'aménagement du territoire servira ensuite à l'examen des extensions souhaitées ou des éventuels nouveaux sites d'extraction.

L'objectif de cette étape pourrait être de créer une réserve foncière à destination des activités extractives et de permettre ainsi aux carriers de proposer une programmation dans le temps et dans l'espace de leurs exploitations et ce, en fonction de l'évolution de la demande. Cela introduirait un élément de souplesse au système qui est totalement absent de la procédure actuelle en la matière.

Initiation des procédures de révision du plan de secteur

Enfin, le plan stratégique devrait alimenter les réflexions en matière de prise de décisions à propos des mécanismes de protection des gisements à mettre en œuvre. De nouveaux périmètres d'extension de zone d'extraction pourraient être inscrits au plan de secteur mais ces mécanismes de protection pourraient également se traduire par l'inscription de simples périmètres de réservation.

C'est encore dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique que devrait être traitée la problématique de la règle de la compensation, notamment en terme de définition claire de la notion de « compensation alternative ».

CONCLUSIONS

De longue date l'activité extractive en Wallonie a bénéficié d'une réputation de qualité, de savoir-faire et de dynamisme économique. Aujourd'hui, tout en n'étant pas dans une situation de crise, le secteur est en phase de rationalisation. En effet, le nombre de carrières en activité diminue assez rapidement (+/- 4%/an) alors que la production augmente. Le « petit » carrier indépendant tend à disparaître et même les petites entités ne dépendant pas d'un gros groupe industriel sont obligées de grandir pour subsister. Cette tendance est confirmée au niveau des dossiers de demande de révision du plan de secteur avec une superficie moyenne demandée légèrement inférieure à septante hectares par dossier.

La conjoncture économique est favorable, la vitalité du secteur extractif est directement liée à celle du secteur de la construction. La croissance dont ce dernier bénéficie depuis plusieurs années devrait perdurer avec toutefois une mutation vers plus de rénovations que d'éléments neufs. (Insérer photo RW : 640)

Actuellement, la Région wallonne ne dispose pas d'un outil lui permettant d'appréhender valablement la consommation d'espace par l'industrie extractive. Par ailleurs, l'ensemble des acteurs du secteur est demandeur d'une clarification en matière de ligne politique concernant le développement prospectif des entreprises concernées et, par conséquent, du territoire wallon.

La réalisation d'un plan stratégique « zone d'extraction » au niveau de la Wallonie permettrait de répondre en une seule fois à ces deux constats.